



**Promotion  
Santé**  
Île-de-France

  
**Colombes**

Avril 2023

# Récit d'expériences Le partenariat pour agir sur le territoire

## Projet « Pour votre santé, soyez sport » – Ville de Colombes



**Capitalisation**  
des expériences  
en promotion  
de la **santé**



## L'essentiel du récit

### Résumé

La ville de Colombes s'est engagée depuis 2019 dans le sport-santé : un projet permettant à des personnes de plus de 60 ans atteintes d'une affection longue durée (ALD) ou d'un Covid long de renouer et s'inscrire durablement dans une activité physique adaptée et régulière. Cette fiche de capitalisation vise à présenter et à restituer le processus d'élaboration puis de déploiement du dispositif au sein de la ville de Colombes. Elle s'appuie plus spécifiquement sur les mesures déployées pour construire un partenariat et créer les conditions favorables au déroulement du projet.

### Synthèse

## PROJET « POUR VOTRE SANTÉ, SOYEZ SPORT » (PV3S) - VILLE DE COLOMBES

### LE PARTENARIAT POUR AGIR SUR LES TERRITOIRES

#### OBJECTIF PARTENARIAL DU PROJET

Favoriser le développement territorial de la pratique d'activités physiques pour les seniors atteints d'une ALD et éloignés de la pratique sportive

#### PARTIES PRENANTES

COORDINATION AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

- Coordinatrice CLS (coordination administrative, recherche de financements, bilans, plaidoyer, développement des partenariats)
- Coordinatrice sport-santé / Educatrice EAPA (animation d'ateliers, bilan, développement des partenariats : médecins de ville, structures locales proposant des activités physiques et sportives ...)
- Elu santé

Copilote :  
Hôpital  
Louis  
Mourier

Entreprises  
sportives

Porteur :  
Mairie de  
Colombes

Participants

Acteurs  
locaux du  
sanitaire et  
du sport

#### QUELQUES LEVIERS AU PARTENARIAT



Initiation du projet PV3S : rencontre d'intérêts communs et complémentaires entre le service Prévention santé de la ville et le service de gériatrie de l'hôpital Louis Mourier (AP-HP)

Partenariats entre des parties prenantes volontaires :



- Comité de pilotage garant de la répartition des tâches et clarification des rôles
- Binôme de coordination territoriale CLS et coordination Sport-Santé
- Comité de pilotage
- Tissu partenarial ancien, s'appuyant sur des habitudes relationnelles et de travail
- Vaste réseau d'acteurs sur le territoire

#### ÉVALUATION DES DYNAMIQUES PARTENARIALES

Résultats de l'évaluation continue du projet, comprenant des éléments de processus :

- Création des nombreux partenariats pour faire vivre le projet : des acteurs ont fait connaissance et ont travaillé ensemble
- Création de liens
- Besoins de renforcement des partenariats et des dynamiques déjà existantes

#### DÉFINITION DU PARTENARIAT

Le partenariat est « un état d'esprit rendant possible la création entre partenaires de relations privilégiées, fondées sur une recherche en commun d'objectifs, à moyen ou long terme, menée dans des conditions permettant d'assurer la réciprocité des avantages. » AFNOR, 1986

ALD : Affection longue durée - APA : Activité physique adaptée - CLS : Contrat Local de Santé  
EAPA : Enseignant en activité physique adaptée - PV3S : « Pour votre santé, soyez sport »



Récit de capitalisation d'expériences en promotion de la santé - avril 2023



## Carte d'identité de l'intervention



**Intervention** Pour Votre santé, Soyez Sport (PV3S)

**Porteurs** Ville de Colombes – Service Prévention santé

**Thématiques** Activités physiques et sportives ; Alimentation ; Lien social / Isolement ; Maladies Chroniques

**Population cible** Personnes âgées

**Calendrier** Depuis janvier 2019, en cours

**Milieu d'intervention** Hôpital, Commune

**Territoire concerné** Communal

**Principaux partenaires** Hôpital Louis Mourier (copilote), professionnels de santé, maisons des jeunes et de la culture, centres sociaux et clubs de sport locaux, Dynaform, Incept Sport, Colombes Tennis Club (CTC)

**Objectifs, dont certains liés à la coordination territoriale / au partenariat**

Permettre à des seniors sédentaires atteints d'ALD (et depuis 2022, de Covid Long) de pratiquer une activité physique adaptée (APA) à leur pathologie et à leur état

- Améliorer le parcours de soins et la prise en charge des personnes âgées sédentaires
- Limiter la perte d'autonomie et le risque de chute
- Limiter le stress, l'anxiété et la dépression, rompre l'isolement.
- Sensibiliser les personnes âgées aux bienfaits d'une activité physique adaptée pour assurer une pérennité de l'action
- Favoriser le développement territorial de la pratique d'activités physiques pour les seniors éloignés de la pratique sportive

**Constitutrice** Sylvie Hémon, Responsable du service Prévention santé – Ville de Colombes : [sylvie.hemon@mairie-colombes.fr](mailto:sylvie.hemon@mairie-colombes.fr)  
[Ville de Colombes](#)

**Accompagnatrices** Promotion Santé Ile-de-France  
Agnès Sztal, Responsable de projet Politique de la ville et promotion de la santé [contact@psante-idf.fr](mailto:contact@psante-idf.fr)  
[Promotion Santé Ile-de-France](#)

**Méthodologie** Fiche réalisée sur la base d'un entretien de capitalisation conduit en avril 2023, par visioconférence.  
[VOIR LA PAGE CONSACREE A LA DEMARCHE DE PROMOTION SANTE IDF](#)

# Sommaire

## 5 Présentation de l'intervention

- 5 → Présentation de la structure
- 5 → Contexte et objectifs
- 6 → Calendrier
- 6 → Principaux acteurs et partenaires
- 7 → Activités déployées
- 8 → Modalités d'action du projet selon les domaines de la promotion de la santé - Charte d'Ottawa

## 9 Principaux enseignements pour s'approprier certains éléments du programme

- 9 → Leviers de réussite pour favoriser le partenariat
- 11 → Leviers de réussite pour renforcer l'engagement des participants et adapter le projet
- 13 → Freins, et comment les éviter ou les réduire

## 14 Évaluation et perspectives

- 14 → Evaluation du projet
- 15 → Evaluation de la dynamique partenariale
- 15 → Perspectives

## 15 Ressources pour aller plus loin

## Sigles utiles

ALD : Affection longue durée

AP-HP : Assistance publique – Hôpitaux de Paris

APA : Activité physique adaptée

CLS : Contrat Local de Santé

COPIL : Comité de Pilotage

CSC : Centres socio-culturels

CPTS : Communautés professionnelles territoriales de santé

EAPA : Enseignant en activité physique adaptée

ETP : Equivalent Temps-Plein

MJC : Maison des jeunes et de la culture

PV3S : « Pour votre santé, soyez sport »

MSP : Maison de santé pluriprofessionnelle

# Présentation de l'intervention

## Présentation de la structure

Le service prévention santé de la Ville de Colombes travaille en direction de la population au travers d'actions de prévention portant sur une diversité de thématiques (sport-santé, bucco-dentaire, santé sexuelle, dépistages, collecte de sang...) et à tous les âges de la vie. Le service contribue aux activités de veille sanitaire (canicule, Covid 19...). Il coordonne les actions locales de prévention et de promotion de la santé pouvant s'inscrire dans le Contrat Local de Santé (CLS). Il recense tous les professionnels de santé exerçant à Colombes et suit les projets d'installation des nouveaux professionnels de santé. Il participe à la construction des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Il s'inscrit de manière transversale avec les autres services de la Mairie.

## Contexte et objectifs

Ville olympique dès 1924, Colombes est mobilisée sur les questions d'activité physique de longue date. C'est donc tout naturellement que le service prévention santé, acteur clef de la Ville en Santé publique, s'est intéressé au sport-santé<sup>1</sup> dès les premières publications le décrivant le concept comme un enjeu de santé publique.



*« La stratégie nationale de santé encourage les personnes atteintes d'affection longue durée (ALD) à pratiquer régulièrement une activité physique adaptée (APA). Prescrire du sport représente une approche non-médicamenteuse efficace et scientifiquement reconnue en contribuant à améliorer l'état de santé et à prévenir l'aggravation de certaines maladies chroniques. C'est pourquoi, la loi du 26 janvier 2016 prévoit la prescription de sport-santé sur ordonnance. »*

Le projet « Pour votre santé, soyez sport » (PV3S) naît de la rencontre d'intérêts communs et de compétences entre le service Prévention santé de la ville et le service de gériatrie de l'hôpital Louis Mourier (AP-HP).

S'appuyant sur des lectures, des colloques, des rencontres avec des spécialistes du sport-santé, d'actions sur d'autres territoires, et accompagnée de son copilote, l'équipe du service Prévention santé pose, dès 2018, les premiers jalons d'un projet d'activités physiques adaptées (APA). S'appuyant sur les ressources locales disponibles, notamment les résultats d'études épidémiologiques locales, elle conçoit un projet « Passerelle » dont le principe est basé, dans le respect des capacités et du rythme des participants, sur l'inscription dans l'APA sur le long terme des personnes âgées de plus de 60 ans, atteintes d'ALD ou de Covid

---

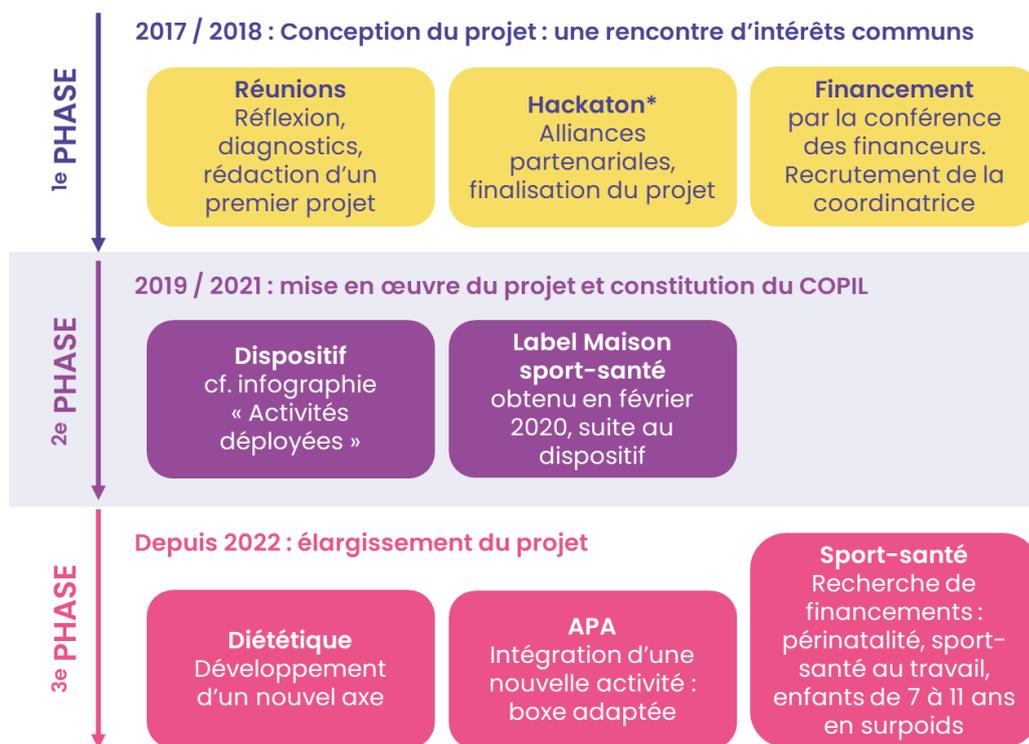
<sup>1</sup> « Sport dont les conditions de pratique sont aptes à maintenir ou améliorer l'état de santé en prévention primaire, secondaire ou tertiaire. Le sport-santé fait appel à des professionnels de l'APA ou à des éducateurs sportifs formés, selon les niveaux de vulnérabilité des publics qui déterminent ou non des besoins spécifiques ». Guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé chez les adultes – Haute Autorité de santé – Juillet 2019.

long et éloignées de la pratique sportive. Le projet PV3S cherche à améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

Le projet s'inscrit dans un cadre plus global de **déploiement du sport-santé** sur la ville de Colombes.

## Calendrier

Pensé depuis fin 2017, le projet fait l'objet d'évaluations de processus continue et régulières permettant de le réajuster et de le déployer.



\*Hackaton : Évènement au cours duquel des spécialistes se réunissent durant plusieurs jours autour d'un projet collaboratif.

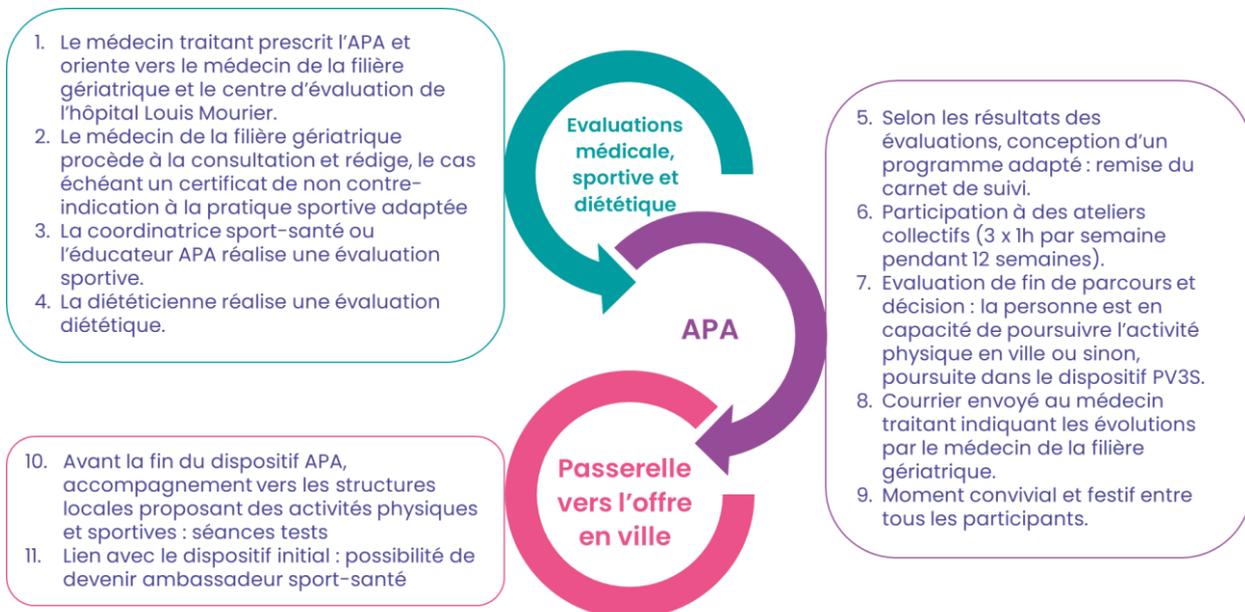
## Principaux acteurs et partenaires

Le dispositif s'appuie sur un tissu local riche et complémentaire dont les rôles sont clairement répartis et précisés dans le schéma page 7. La coordination territoriale est au cœur de la dynamique partenariale, les coordinatrices en étant les instigatrices et les garantes.



## Activités déployées

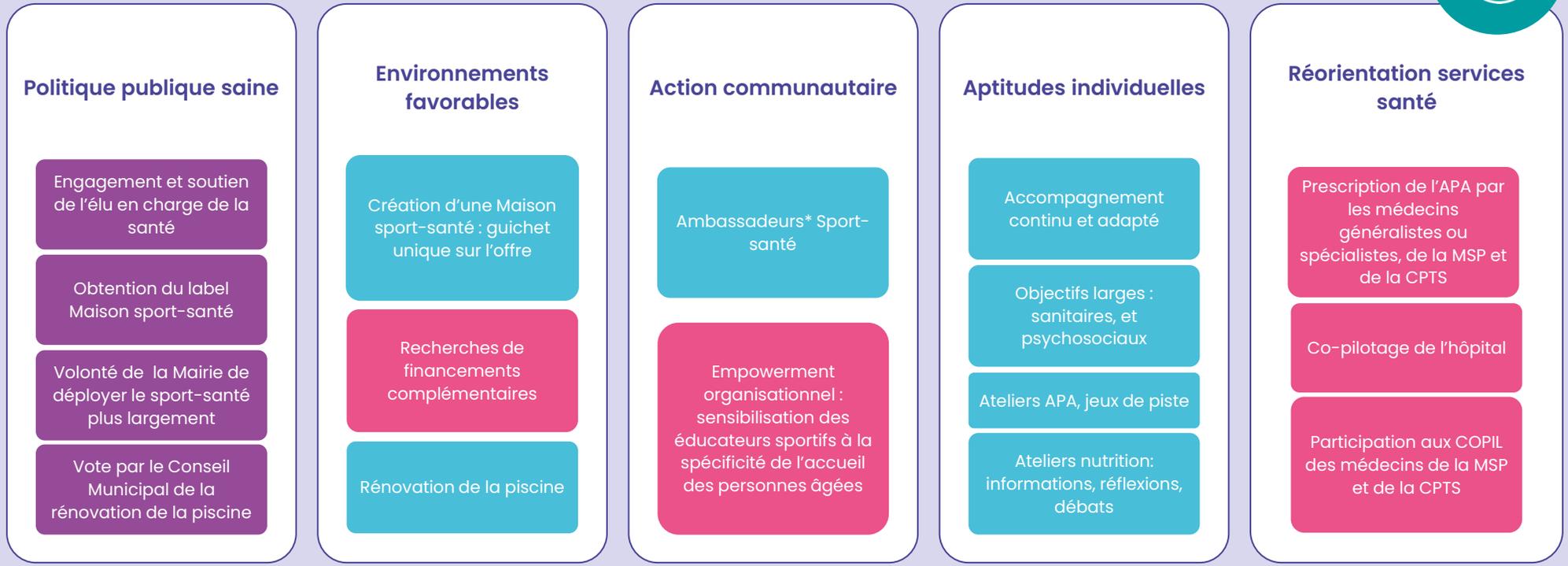
Trois principales étapes animent le dispositif : de l'évaluation à l'autonomie des participants.



# Modalités d'action du projet selon la Charte d'Ottawa

Ce schéma se réfère au cadre d'action de la promotion de la santé, et résume les actions développées selon deux niveaux de lecture :

- selon les 5 axes de la promotion de la santé définis par la [Charte d'Ottawa](#)
- selon les publics concernés par chacune des actions



\* Les ambassadeurs sport-santé sont chargés de la promotion du dispositif

 Habitants

 Acteurs de santé et de promotion de la santé sur le territoire

# Comment s'approprier certains éléments du programme

Ce chapitre traitera principalement des mesures déployées pour développer un partenariat et créer les conditions favorables au déroulement du projet.



En 1986, l'AFNOR définit le partenariat comme « un état d'esprit rendant possible la création entre partenaires de relations privilégiées, fondées sur une recherche en commun d'objectifs, à moyen ou long terme, menée dans des conditions permettant d'assurer la réciprocité des avantages. »

## Leviers de réussite pour favoriser le partenariat

### Mobilisation, engagements et cohérences

Le dispositif PV3S est le fruit de la **rencontre d'intérêts communs** entre une collectivité territoriale et le service d'un hôpital, en réponse à un besoin de santé publique. Cette rencontre occasionne la **mobilisation de différents acteurs**.

Pour cette mobilisation, une attention est portée sur l'**engagement**, la motivation des différents professionnels leur permettant de s'inscrire dans des relations partenariales en **cohérence** avec la définition de l'AFNOR (ci-dessus).

Certains de ces acteurs se côtoient de longue date : des liens sont déjà créés, une **relation de confiance** est établie, des **habitudes relationnelles et de travail** fonctionnent. Ces acteurs bénéficient également d'un vaste **réseau sur le territoire** ; réseau mobilisé au gré des besoins et faisant progressivement se déployer le dispositif.

Un autre élément de la réussite de la mise en œuvre de ce projet concerne l'**engagement de l'élue** en charge des questions de santé qui soutient le projet. Elle participe aux rencontres nationales des collectivités territoriales engagées dans le sport-santé (Réseau sport-santé). Elle a permis le dépôt de la demande de subvention en vue du **recrutement de la coordinatrice sport-santé**, professionnelle pivot du dispositif, enseignante en activité physique adaptée (EAPA), et binôme à part entière de la coordinatrice CLS.

## Des rôles clairs

La question de la **répartition des tâches** et de la **clarification des rôles** de chacun est également importante : il s'agit de comprendre, partager, reconnaître, légitimer la place de chacun. Pour ce faire, un **comité de pilotage**, composé de l'ensemble des parties prenantes du projet (porteur et COPILOTE), se réunit tous les deux mois depuis la mise en place du projet. Selon l'ordre du jour, les entreprises sportives sont invitées. C'est l'occasion d'échanger sur le projet, de partager de nouvelles connaissances, d'évaluer de manière continue le projet, le réajuster et mieux percevoir les places de chacun.

A Colombes, les professionnels engagés dans la démarche partagent les mêmes valeurs, mutualisent leurs compétences, se répartissent les tâches et pensent ensemble et régulièrement le projet. Le projet est suivi, en évolution constante, et le cas échéant, ajusté selon les situations.

## La volonté d'intégrer au projet des professionnels de santé et du social en diversifiant les compétences

### Les partenariats avec les acteurs de la santé

Au-delà du réseau déjà constitué, il y a la volonté de développer des partenariats spécifiques au projet : auprès des médecins et des structures locales proposant des activités physiques et sportives.

*« La coordinatrice sport-santé a pris son bâton de pèlerin, elle est allée voir des médecins de ville, elle leur a expliqué le dispositif. A chaque fois qu'on faisait un évènement, on donnait les prospectus aux médecins. [...] elle est allée voir les clubs de sport, elle a fait des séances tests avant la fin du dispositif. Et des fois, on voit qu'ils ne comprennent pas, ne s'adaptent pas aux personnes âgées. Par contre on a eu des super surprises avec une femme de la MJC qui fait de la gym assise, qui convient tout à fait aux personnes âgées. On ne les lâche pas comme ça dans la nature ça ne sert à rien ». [Sylvie Hémon, coordinatrice CLS]*

### Les partenariats vers les acteurs du social et de l'éducatif

Les partenariats avec la Maison des jeunes et de la culture (MJC) et les centres socio-culturels (CSC) ont développé une offre à moindre coût pour les personnes disposant de faibles revenus et leur permettant de pérenniser leur activité physique sur le long terme. Des propositions avec des prix attractifs sont également faites par un club sportif ayant ouvert un atelier à destination des personnes âgées.

### Des partenariats diversifiés amenant une multiplicité de compétences au projet

Au regard des profils investis dans ce projet, une diversité de compétences est mobilisée : des compétences médicales, des compétences d'animation, des compétences administratives et de budgétisation, des compétences relationnelles, des compétences de plaidoyer, des compétences d'écoute.

## Le respect des temporalités des acteurs impliqués : une attention portée à l'autre

Le projet est, courant 2023, en phase de consolidation avant déploiement. Son développement montre la nécessité d'avancer « pas à pas » en tenant compte des centres d'intérêt, disponibilités, rythmes de chacun. La capitalisation de ce projet met en lumière la nécessité de **développer un réseau de partenariat équilibré et « gagnant-gagnant »**.

*« Le travail partenarial, c'est ce qu'il y a de mieux, il faut s'aider des compétences de chacun et des expériences de chacun pour avancer. Quand il y a une coordination, ça veut dire qu'il y a beaucoup de choses et qu'il faut les coordonner, il y a beaucoup de compétences, beaucoup de choses différentes, et avec nous tous, on fait un super dispositif. ».* [Sylvie Hémon, coordinatrice CLS]

Développer ce type de réseau de partenariat de qualité demande **du temps** : se connaître, se comprendre, partager des valeurs communes, expérimenter et ajuster des méthodes de travail, respecter les rythmes et les possibilités de chacun, définir la nature des partenariats attendus et s'adapter aux possibilités de chacun, etc.

## La reconnaissance de la réussite via la labellisation

L'ancienneté du dispositif et sa labellisation Maison sport-santé lui permettent de se faire connaître, d'être **identifié**, d'être valorisé : la coordinatrice CLS est régulièrement contactée par des EAPA, des fondations, des clubs sportifs, des entreprises cherchant à proposer leurs services.

Cette visibilité croissante met un « coup de projecteur » sur le projet aussi de la part des autres secteurs de la ville : l'intérêt des élus grandit. La labellisation « Maison sport-santé » a conforté la nécessité du dispositif sur le territoire.

## Leviers de réussite pour renforcer l'engagement des participants et adapter le projet

### La volonté de s'adapter aux besoins et possibilités des participants

#### Engagement des participants : charte et création de liens

Un **engagement**, acté au travers de la signature d'une **charte**, est également demandé aux participants.

La participation de quatre membres de l'équipe du projet et de deux personnes âgées à l'épreuve « Avirose<sup>2</sup> » du championnat du monde d'aviron de 2020 a créé une forte **cohésion d'équipe** et une **dynamique**, du **lien** avec les personnes âgées. Toutes les personnes âgées inscrites au dispositif sont venues encourager leur équipe.

<sup>2</sup> [Avirose](#) est un concept d'entraînement et une compétition annuelle d'aviron en salle, dédiés aux femmes ayant eu un cancer du sein.

### Une adaptation aux besoins et possibilités : tests et ajustements

Dès le début de la mise en place du dispositif, la question de l'inscription de participants est pensée. Les relations avec le service Intergénérationnel de la Ville de Colombes ont permis la mise en place d'ateliers tests auprès de personnes âgées non éloignées de l'activité physique et sportive, afin notamment d'**ajuster** les propositions d'ateliers APA à venir.

Dès lors, la **convivialité**, le **respect des capacités** physiques, la nécessité d'utiliser un **matériel adapté**, le **sens relationnel** priment. Le dispositif est centré sur les besoins de chaque participant. Une attention particulière est portée à chacun à tout moment : durant les activités mais aussi en dehors (lien téléphonique, rappels des rendez-vous...).

La **satisfaction** des participants constitue également un levier et a conduit à la création des ambassadeurs sports-santé sur la ville, membres parmi les participants volontaires pour faire la promotion du projet.

*« 1h de sport, 3 fois par semaine à l'extérieur, c'est énorme pour une personne de 80 ans, en fait c'est les recommandations, c'est le Dr Guerin qui nous l'avait dit, pour le dynamisme ; car 1 fois par semaine, tu finis par les perdre. Il faut 3 fois par semaine. On s'est dit « oh la la, ils vont jamais tenir » ; et bien si ! Ils sont contents. »* [Sylvie Hémon, coordinatrice CLS]

### Mobilisation des participants : proposition d'une diversité d'offres

Dans une optique de **mobilisation sur le long terme du public**, une attention est donnée à la **diversité des offres sportives** afin de poursuivre la motivation des participants : rameur, trampoline, boxe, vélo et pas uniquement de la gym douce.

*« Le trampoline, c'est assez innovant. D'ailleurs, pour la petite histoire, il y a une dame qui a dit à son médecin qu'elle faisait du trampoline. Il a failli tomber de sa chaise, il a dit : « mais surtout pas, à votre âge il ne faut pas faire de trampoline » Alors que c'est du trampoline adapté hein, on ne les fait pas sauter ! »* [Sylvie Hémon, coordinatrice CLS]

Au-delà des leviers propres au déploiement du partenariat et de l'engagement des participants, la **veille continue des appels à projets** ciblés sport-santé par la coordinatrice CLS permet de déployer le projet, conjointement aux besoins émergés du comité de pilotage. Et ainsi de contribuer aux leviers de réussite du projet.

# Freins, et comment les éviter ou les réduire

## Freins liés au projet en général

**La crise sanitaire Covid et les confinements** associés auraient pu mettre un frein au dispositif.



Les EAPA du dispositif ont organisé des **séances en visioconférence**. Pour cela, ils ont contacté individuellement chaque participant, ont créé un **tutoriel** pour apprendre aux personnes âgées à se connecter et ont mobilisé leur **entourage** en soutien.

## Freins liés au partenariat

### Difficulté de mise en œuvre de la prescription médicale

Comme c'est le cas de nombreuses villes investies sur des projets similaires, la Ville de Colombes se heurte à des difficultés concernant la **prescription médicale**<sup>3</sup> : les médecins n'ont pas la possibilité d'intégrer les spécificités demandées pour l'examen sport-santé au sein de leurs consultations. Par ailleurs, le fait que les médecins ne soient pas sensibilisés à l'utilité de prescrire de l'APA est dommageable.



Pour pallier à cela, la Ville de Colombes imagine le dispositif Passerelle dès la consultation, permettant aux médecins traitants (généralistes et spécialistes, en ville et hospitaliers) de prescrire le sport-santé tout en laissant au chef de service de gériatrie de l'Hôpital Louis Mourier le soin de mener la consultation spécifique.

### Le monde sportif 'de droit commun difficile à mobiliser

A l'initiative du projet, la plateforme [Prescriforme](#) existait mais était peu utilisée et les EAPA étaient peu nombreux à Colombes. Or, pérenniser l'activité physique au-delà du projet est un **objectif central** des dispositifs Passerelle. Mais, les associations sportives, davantage tournées vers la compétition, n'étaient pas en mesure d'accueillir des personnes âgées.



Chaque **association** est alors rencontrée afin d'**évaluer sa capacité à pouvoir développer ou non des APA**. Ce travail est toujours en cours.

<sup>3</sup> « [Prescription d'activité physique par les médecins : freins et leviers](#) » (pages 19 à 21). Santé Publique France. La Santé en action, Décembre 2022, n°462 Activité physique adaptée : promouvoir la santé des populations.

**La crise sanitaire Covid et les confinements** associés auraient pu mettre un frein aux partenariats (difficultés de se rencontrer, missions évolutives...).



L'assignation de la coordinatrice CLS à la responsabilité du centre de vaccination durant une année lui a permis de développer ces liens avec de nombreux **médecins** et les a incités à prescrire l'APA.

## Évaluation et perspectives

### Evaluation du projet

Au-delà des évaluations quantitatives proposées (présentisme, taux de personnes qui poursuivent l'APA en association...), le projet met en avant des bénéfices quant aux résultats attendus sur l'amélioration de la santé et des liens entre les personnes âgées.

*« Être plus fort en activité physique déjà, avoir plus d'équilibre, plus de confiance en soi, et surtout, surtout, il y a quelque chose d'important dont je ne t'ai pas encore parlé, c'est le lien social. C'est énorme le lien social qui est créé par ce dispositif. Des personnes âgées qui n'osent pas sortir, qui se retrouvent en groupes, et d'ailleurs souvent, elles vont s'inscrire ensemble à des activités après. » [Sylvie Hémon, coordinatrice CLS]*

A partir de ses objectifs initiaux, le projet est orienté sur **les bénéfices physiques, psychiques et sociaux** d'une activité physique régulière. Après plusieurs années d'exercice, les dimensions psychiques et sociales prennent une place plus importante, confirmée par les résultats des évaluations.

L'utilisation des **transports en commun** peut faire peur à certaines personnes âgées (notamment monter la marche du bus), ce qui pouvait limiter la participation de certaines personnes. Toutefois, les bénéfices apportés par l'activité physique régulière ont rapidement permis de contourner ce frein : amélioration de la musculature, de l'équilibre, de la confiance en soi permettent pour certaines personnes, de contribuer à être **plus à l'aise dans certains gestes de la vie quotidienne**. Par exemple, une utilisation plus fréquente des transports en commun pour diverses activités, et notamment se retrouver entre membres des ateliers APA.

## Evaluation de la dynamique partenariale

L'évaluation continue réalisée tout au long du projet et notamment concernant les éléments de processus montre que les besoins de déploiement du projet nécessitent de renforcer les partenariats et les dynamiques déjà existantes.

De nombreux partenariats se sont déjà créés pour faire vivre le projet, des acteurs ont fait connaissance, ont travaillé ensemble. Des liens se sont créés.

La communication proposée sur divers supports municipaux et le « bouche à oreilles » suscitent également des intérêts et des demandes concernant le projet. Des acteurs viennent proposer leurs offres.

Actuellement, les membres du COPIL mettent leur priorité sur la consolidation du projet et son déploiement dans le format existant. Cette phase de consolidation n'a pas permis d'évaluer davantage les effets en termes de dynamique partenariale sur le territoire.

## Perspectives

La création de la Maison sport-santé (actuellement en travaux au-dessus de la piscine dans le cadre de la rénovation de celle-ci - mise à disposition de la Maison à l'issue des jeux Olympiques soit fin 2024/début 2025) permettra d'accueillir un plus grand nombre de personnes aux créneaux déjà existants.

A ce stade, la priorité est de renforcer les financements pour déployer l'existant et **renforcer les partenariats**.

Le service Prévention santé a également été approché par la maternité pour développer un projet d'APA en direction des femmes enceintes atteintes de diabète gestationnel.

Le Service qualité de vie au travail de la Ville de Colombes souhaite également développer le sport-santé, voire l'APA, auprès de l'ensemble de ses agents.

## Ressources pour aller plus loin

- [Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée](#). 2016-1990, décembre 2016.
- [LOI n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France](#). 2022-296, 2 mars 2022.
- [Activité physique adaptée : promouvoir la santé des populations](#). Santé Publique France. La Santé en action, Décembre 2022, n°462
- [Evaluer les impacts socio-économiques du sport-santé en France](#). [En ligne]. Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Livre blanc sur le partenariat ... Paris : Association française de normalisation ; 1986 (ISBN 978-2124666119)
- [Guide up « Le partenariat »](#), Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes
- [La Boussole de la démarche locale en santé](#). Promotion Santé Ile-de-France
- [Faire vivre un réseau de partenaires](#). Promotion Santé Ile-de-France
- [Site de la Ville de Colombes](#)



Retrouvez d'autres capitalisations  
d'expériences en promotion de la santé :



La démarche de capitalisation  
des expériences de Promotion  
Santé Ile-de-France



Le portail des savoirs  
expérientiels - Capitalisation  
des expériences en promotion  
de la santé (CAPS)



**Promotion  
Santé**  
Île-de-France